



Nations Unies

Conseil de sécurité

CS/8855

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité
5552^e séance – matin

**CONSEIL DE SÉCURITÉ: LA MAJORITÉ DES DÉLÉGATIONS RAPPELLE QUE LA
FORMATION D'UN GOUVERNEMENT PALESTINIEN D'UNITÉ NATIONALE EST
ESSENTIELLE À LA REPRISE DU PROCESSUS DE PAIX**

Occultée ces derniers mois par le conflit au Sud-Liban, la situation dans les territoires palestiniens occupés a été ce matin largement évoquée par les membres du Conseil de sécurité, qui se sont réunis au moment où Israël intensifie ses opérations à Gaza et en Cisjordanie.

Le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Alvaro de Soto, a rappelé, à l'instar de la plupart des délégations, que la question israélo-palestinienne était au cœur des enjeux politiques du Moyen-Orient. Il a fait état d'une détérioration à tous les niveaux de la situation dans les territoires occupés, où Israël multiplie les offensives depuis l'enlèvement par des militants palestiniens le 25 juin dernier d'un de ses soldats et de la mort de deux autres, et la multiplication des tirs de roquettes en direction de son territoire.

Alors que la libération du caporal Gilad Shalit se fait attendre, le bouclage systématique par Israël des points de passage de Rafah, Karni et Erez, pourtant convenus dans le cadre de l'Accord sur l'accès et la liberté de mouvement, asphyxie l'économie palestinienne et aggrave la situation humanitaire des populations civiles, a poursuivi M. de Soto. L'Union européenne a par ailleurs invité Israël à restituer à l'Autorité palestinienne les recettes douanières et fiscales qui lui reviennent de droit, un gel qui ne fait que fragiliser davantage une économie déjà précaire.

Le Coordonnateur spécial a souligné que la formation d'un gouvernement palestinien d'unité nationale constitue la condition *sine qua non* de toute reprise du processus de paix. Privée de programme véritable et isolée par la communauté internationale, l'Autorité palestinienne est en effet paralysée par les divergences de vues entre son Président et son Premier Ministre élu du Hamas, un mouvement qui refuse jusqu'à présent de reconnaître les principes fondamentaux du Quatuor pour le Moyen-Orient, et notamment le droit d'Israël d'exister.

C'est pourquoi, le Mécanisme international temporaire mis en place par le Quatuor a été prolongé, mais Alvaro de Soto a fait remarquer que ce Mécanisme ne saurait se substituer à une Autorité palestinienne véritablement capable de gouverner. Dès qu'un gouvernement d'unité nationale palestinien sera formé, les négociations devront s'appuyer de façon coordonnée sur les résolutions pertinentes de l'ONU, les dispositions de la Feuille de route et de l'Initiative de paix arabe, ainsi que sur le principe « terre contre paix », a souligné le représentant de Bahreïn, rejoint sur ce point par celui du Qatar, qui a encouragé la reprise du dialogue.

Pour l'Observateur de la Palestine, Israël doit avant tout desserrer son étau autour des territoires palestiniens occupés et mettre fin à la construction du mur de séparation et à l'expansion de ses colonies de peuplement. Il a jugé que les agressions israéliennes ne faisaient qu'exacerber les tensions et entériner une politique de « fait accompli ». Estimant pour sa part impossible de négocier avec un gouvernement qui se refuse à reconnaître l'existence même de son pays, le représentant d'Israël s'est toutefois félicité des courants positifs qui se développent aujourd'hui au Moyen-Orient et des positions modérées qui s'expriment courageusement dans le monde arabe et musulman, qui témoignent d'une volonté authentique de prendre le chemin d'une réconciliation historique.

S'agissant du conflit au Liban, Alvaro de Soto a fait observer que la « main tendue » par le Premier Ministre israélien, Ehud Olmert, à son homologue libanais, Fouad Siniora, n'avait pas été saisie, ce dernier ayant affirmé que son pays serait le dernier à signer un traité de paix avec Israël. Le Royaume-Uni et les États-Unis ont prévenu de leur côté que les Gouvernements syrien et iranien devaient cesser leur ingérence au Liban et se conformer aux dispositions de la résolution 1701 (2006), dont la mise en œuvre a été saluée d'une manière générale par les délégations. Intervenant à leur tour, les représentants de la Syrie et de l'Iran ont catégoriquement rejeté ces injonctions.

Outre les membres du Conseil de sécurité et celles déjà citées, la délégation de Cuba a pris la parole.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Exposé

M. ALVARO DE SOTO, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, a rappelé qu'au cœur du conflit qui déchire aujourd'hui cette région se trouve le problème israélo-palestinien. Depuis des mois, a-t-il souligné, Israël mène des opérations militaires et des assassinats ciblés dont l'objectif est d'empêcher les tirs quotidiens de roquettes contre les localités israéliennes du sud du pays. Ces opérations se sont intensifiées après l'enlèvement d'un soldat israélien le 25 juin dernier et l'assassinat de deux autres par des militants palestiniens qui ont traversé Gaza pour se rendre en Israël. Elles ont fait jusqu'à présent 295 victimes et 1 113 blessés parmi les Palestiniens. Néanmoins, ni ces opérations, ni les négociations diplomatiques n'ont permis d'obtenir la libération des soldats capturés, ni la fin des attaques mentionnées. Au Caire, la semaine dernière, il a fait part au Gouvernement égyptien du plein appui des Nations Unies aux efforts diplomatiques qu'il déploie pour régler cette crise, a indiqué M. de Soto.

L'autre problème est la crise politique de l'Autorité palestinienne, qui depuis des mois est gouvernée par un Président et un Premier Ministre dont les programmes politiques divergent. Malgré les efforts déployés pour y parvenir, l'espoir de parvenir à mettre en place un gouvernement d'unité nationale, qui reflèterait les principes du Quatuor, a été remis en cause par les déclarations du Premier Ministre Hannieh. En outre, la situation dans les territoires palestiniens occupés est précaire et les membres de la police civile, qui sont les seuls en mesure d'y apporter la paix et la stabilité, n'ont reçu que 40% de leurs salaires jusqu'à présent. Pour la moitié d'entre eux, ils ne se présentent plus au travail depuis mars dernier, tandis que les personnels de santé sont en grève, contraignant l'UNRWA à prendre le relais.

Le Coordonnateur spécial s'est ensuite félicité du lancement du Mécanisme international temporaire par le Quatuor, mais a souligné qu'il ne pouvait se substituer durablement à la responsabilité de l'Autorité palestinienne. M. de Soto a aussi estimé que les retenues à la source des fonds douaniers et des taxes par Israël aggravaient considérablement la crise financière palestinienne. Évoquant ensuite la mise en œuvre de l'Accord sur l'accès et la liberté de mouvement, il a estimé que Rafah et d'autres points de passage devaient rester ouverts. Mais la politique de bouclage d'Israël se poursuit, au nom de préoccupations en matière de sécurité, alors que le gouvernement de M. Olmert s'était pourtant engagé à assurer l'ouverture systématique de ces points de passage. L'analyse de la mise en œuvre de cet Accord révèle que le renforcement des bouclages à Rafah, Karni et Erez a été renforcé par l'arrivée au pouvoir du

Hamas et l'enlèvement des soldats israéliens, a précisé M. de Soto. Dans l'intervalle, les obstacles aux déplacements sur la rive occidentale ont augmenté de 40% en l'espace d'un an et la construction de la barrière de sécurité dans les territoires, y compris à Jérusalem, se poursuit, malgré l'avis négatif de la Cour internationale de Justice (CIJ). Les Palestiniens détenteurs de passeports étrangers sont toujours plus nombreux à se voir refuser leur visa pour visiter leurs conjoints ou leurs familles, a continué le Coordonnateur spécial. En outre, le Premier Ministre Olmert a affirmé que les plans sur lesquels doit s'appuyer le démantèlement des colonies étaient pour l'instant suspendus.

En ce qui concerne le Liban, M. de Soto a fait état d'un certain élan dans ce pays pour mettre en œuvre la résolution 1701 (2006), mais des tensions extrêmes demeurent. M. Olmert a appelé à des négociations directes avec son homologue libanais Fouad Siniora, mais celui-ci a affirmé que son pays serait le dernier à signer un traité de paix avec Israël. M. Olmert a également demandé à ce que cesse l'ingérence de la Syrie dans les affaires du Gouvernement libanais.

Par ailleurs, la poursuite des violences dans le sud du pays et à Gaza continuent de faire des victimes. Le siège quasi-total de Gaza a des effets catastrophiques sur la vie quotidienne des Palestiniens, notamment sur le plan économique. Les institutions palestiniennes ne cessent de se détériorer et le climat d'insécurité exponentiel ne fait qu'exacerber les tensions, comme une bombe à retardement qui ne pourra être désamorcée que par la reprise des négociations, a estimé le Coordonnateur spécial. La voie de l'unité nationale au sein de l'Autorité palestinienne est la seule crédible pour permettre de sortir de l'impasse, a-t-il insisté. Ce Gouvernement aura besoin d'un appui international pour appuyer les négociations en vue de parvenir à établir la solution de deux États. Son programme doit refléter pour cela les dispositions de la Feuille de route du Quatuor. La communauté internationale doit également attendre d'Israël qu'il cesse de poursuivre la construction de la barrière, l'expansion des colonies et l'ouverture de postes avancés considérés comme illégaux par Israël lui-même. Le mois dernier, le Quatuor a souligné la nécessité d'un processus politique crédible entre Israéliens et Palestiniens, a rappelé M. de Soto. L'objectif à long terme est une paix juste, durable et globale dans la région, dont l'Initiative de paix arabe représente également un élément crucial. Les événements récents ont montré les lacunes que présentent les approches séparées au lieu d'une vision d'ensemble. L'ONU contribuera à reconstruire cette passerelle en promouvant la mise en œuvre globale et coordonnée des obligations qui incombent à toutes les parties concernées.

Déclarations

M. JAMAL NASSER AL-BADER (Qatar) a estimé tout d'abord qu'un règlement juste et durable était possible mais qu'il pouvait se faire uniquement par le dialogue. Il a souligné que tout règlement unilatéral était contraire au mandat du processus de paix. Les pratiques illicites telles que l'agrandissement des colonies, la construction du mur de séparation aggravait la crise humanitaire en particulier. Il a rappelé que le Conseil de sécurité avait toujours appelé à la création d'un État palestinien viable. Il convient donc de redoubler d'effort sur la base de négociations sur le principe de la terre contre la paix, a-t-il dit. Il n'y a pas de « formule magique », selon la délégation du Qatar. Estimant qu'Israël continuait d'occuper de manière illégitime les territoires palestiniens, celle-ci a appelé l'État hébreu à mettre un terme à cette occupation condamnée par plusieurs résolutions de l'ONU.

M. EMYR JONES PARRY (Royaume-Uni) s'est dit très préoccupé par la situation dans les territoires occupés, où la poursuite des opérations israéliennes sur la rive occidentale et à Gaza a fait beaucoup de victimes, tandis que les tirs de roquettes se multiplient en direction d'Israël. Les perspectives politiques sont sombres, a-t-il poursuivi, bien que la réunion du Conseil de sécurité de septembre dernier ait démontré la volonté de la communauté internationale de résoudre la crise. Si nous ne nous penchons pas sur les questions fondamentales, nous risquons à tout moment une aggravation de la situation régionale. Il est donc indispensable de revitaliser les activités du Quatuor à cette fin, a estimé l'Ambassadeur britannique. Pour sa délégation, deux éléments sont susceptibles d'améliorer la situation: la libération du caporal Shalit et la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale, en lequel Israël pourra avoir confiance. Le Hamas est pour le moment seul responsable de l'échec de l'Autorité palestinienne à former un tel gouvernement, a estimé le représentant. En outre, tant que le Hamas refusera d'accepter la vision de

deux États, la communauté internationale continuera d'aider le peuple palestinien par le biais du Mécanisme international temporaire mis en place par le Quatuor.

S'agissant du Liban, M. Jones Parry a souligné que le conflit entre le Hezbollah et Israël s'était terminé il y a deux mois et que l'armée libanaise s'était déployée le long de la Ligne bleue avec l'appui de la FINUL. Attaché à la mise en œuvre intégrale de la résolution 1701, le Royaume-Uni souligne qu'il est indispensable de veiller à ce que le Gouvernement libanais bénéficie de tout le soutien nécessaire de la part de l'ONU. Mais nous sommes préoccupés par l'ingérence de l'Iran et de la Syrie dans les affaires libanaises, qui appuient et encouragent les terroristes, rendant de ce fait plus précaires les perspectives de paix durable dans la région.

Mme ELLEN MARGRETHE LØJ (Danemark) a estimé que tant les parties au conflit du Moyen-Orient que la communauté internationale doivent s'assurer du redémarrage du processus devant conduire à une paix durable dans la région. Le cadre est déjà fixé, a-t-elle rappelé, citant l'Initiative de paix arabe et la « Feuille de route axée sur les résultats » pour une solution de deux États et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Elle s'est félicitée de l'intention du Quatuor de renforcer ses activités, espérant que ces efforts seront très vite couronnés de succès. Il appartient maintenant aux parties de saisir cette opportunité pour reprendre le dialogue. Mme Løj a réaffirmé le soutien continu de son pays au Président Abbas et encouragé les efforts de celui-ci pour la promotion de l'unité nationale et pour former un gouvernement dont la base politique reflète les principes du Quatuor. Elle a appelé toutes les factions à cesser leurs luttes internes qui, selon elle, desservent la cause palestinienne. Évoquant la situation humanitaire grave dans les territoires palestiniens, Mme Løj a mis l'accent sur l'urgence à promouvoir le développement de l'économie palestinienne. Il est aussi urgent de mettre en œuvre l'Accord sur l'accès et la liberté de mouvement de personnes et faire en sorte que les recettes résultant de la taxe douanière et de la taxe sur le revenu, actuellement retenues par Israël, soient reversées. Il faudra en outre relâcher les soldats israéliens, et libérer les ministres et parlementaires palestiniens détenus par Israël, sans plus tarder. Pour conclure, Mme Løj a exhorté les parties à prendre en main cette occasion de reprendre le processus de paix, et les pays voisins, comme la Syrie, à jouer un rôle constructif.

M. BASILE IKOUEBE (République du Congo) a d'abord indiqué au sujet de la question palestinienne que sa délégation réaffirmait la nécessité de la reprise des pourparlers afin de parvenir à des négociations directes entre les principaux protagonistes de la crise. Selon lui, la situation de blocage actuelle ne peut que renforcer les extrémismes. Pour le représentant congolais, les incursions incessantes de l'armée israélienne constituent un sujet de grande préoccupation. La situation humanitaire vécue par la population palestinienne constitue une « tragédie insupportable », a-t-il dit. La délégation congolaise a déploré la poursuite des tirs de missiles Qassam en direction d'Israël à partir des territoires palestiniens.

Pour la délégation congolaise, le Conseil de sécurité doit clairement indiquer aux parties qu'il n'y a pas de solution fondée sur l'usage de la force. La seule perspective valable, celle d'un règlement politique et diplomatique, doit être clairement relancée dès maintenant, a-t-il ajouté. Et pour Brazzaville, le rôle du Quatuor pour le Moyen-Orient est primordial. L'acceptation des conditions posées par lui quant à la renonciation à la violence par le Gouvernement du Hamas, la reconnaissance de l'existence d'Israël et celle des accords conclus précédemment doit être affirmée. À cet égard, la formation d'un gouvernement d'unité nationale en Palestine pourrait contribuer à aplanir certaines difficultés liées à la reconnaissance d'Israël et éviter ainsi les affrontements interpalestiniens, a-t-il ajouté.

Estimant que des mesures de confiance devraient être immédiatement instaurées, le représentant congolais a estimé que la libération du soldat Shalit devrait intervenir sans délai. De même, Israël devrait considérer positivement la question de la libération des prisonniers palestiniens détenus en Israël, en particulier les ministres et les parlementaires. Le représentant du Congo a appelé l'État hébreu à faire preuve d'une « grande retenue » dans ses actions militaires et à débloquent les avoirs palestiniens.

Concernant le Liban, la délégation congolaise estime que l'application de la résolution 1701 du Conseil de sécurité est un sujet de grande préoccupation, en raison des incidents constatés sur le terrain et des violations incessantes de l'espace aérien libanais par l'aviation israélienne. « Nous exhortons les

protagonistes à la crise à faire preuve de la plus grande retenue et de ne pas céder aux provocations qui saperaient la recherche d'un cessez-le-feu durable », a-t-il dit, avant de se féliciter de la bonne collaboration de la Syrie à la Commission d'enquête internationale sur l'assassinat de l'ancien Premier Ministre Rafik Hariri.

M. WILLIAM J. BRENCICK (États-Unis) a d'abord réaffirmé la position de son pays en faveur de l'existence de deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Il a ajouté que la Feuille de route demeurerait la seule base internationale admise qui permette d'avancer vers cet objectif. Washington, a-t-il ajouté, fait ce qui est en son pouvoir pour aider les responsables modérés, pour aider les Palestiniens à se renforcer, à réformer leurs services de sécurité, tout en aidant les dirigeants des deux parties dans leurs efforts à résoudre leurs différends.

Selon le représentant américain, l'action diplomatique de son pays a aidé le Gouvernement israélien et le Président Mahmoud Abbas à avancer sur des questions d'importance immédiate, dont la mise en œuvre de l'Accord sur l'accès et la liberté de mouvement, l'amélioration de la situation sur le terrain et la restauration de la confiance entre les parties. Mais pour poursuivre dans la même voie, un partenaire palestinien est nécessaire, a ajouté le représentant des États-Unis. Le Gouvernement de l'Autorité palestinienne doit donc reconnaître Israël, renoncer à la violence et accepter les accords passés. Il a aussi appelé à la libération immédiate et sans condition du caporal Shalit.

Conscients des besoins humanitaires et économiques des Palestiniens, le représentant américain a assuré que son pays continuait à œuvrer avec le Gouvernement israélien et avec le Président Abbas à répondre aux besoins de la population. Mais pour lui, si la situation s'est aggravée, c'est à cause du refus du Gouvernement du Hamas de gouverner de manière responsable. Il a rappelé que Washington avait octroyé 468 millions de dollars d'assistance directe à la population dont plus de 275 millions d'aide humanitaire proprement dite. Au sujet du Liban, avec la résolution 1701, la communauté internationale a la possibilité d'aider les peuples libanais et israélien à conclure une paix globale, stable et durable, estime le représentant américain, qui a appelé à la libération des deux militaires capturés le 12 juillet. Pour lui, le déploiement de l'armée libanaise dans le sud du pays pour la première fois depuis quatre décennies, démontrait l'engagement du pays du Cèdre envers les principes de la résolution 1701. Il a estimé concernant la vente et la fourniture d'armes que la communauté internationale, plus particulièrement la Syrie et l'Iran, à appliquer l'embargo sur les livraisons d'armes illicites tel que prévu par ladite résolution.

Pour le représentant des États-Unis, la communauté internationale et les pays de la région sont confrontés à des défis significatifs mais pas insurmontables pour établir un Moyen-Orient plus stable, plus sûr et plus prospère. Le chemin vers ce but ultime demeure clair, selon lui. C'est l'engagement renouvelé en faveur de la Feuille de route, l'acceptation des principes du Quatuor et la mise en œuvre complète de la résolution 1701.

M. JORGE VOTO-BERNALES (Pérou) s'est déclaré préoccupé par les conclusions de l'exposé de M. de Soto. Il est selon lui difficile de relancer à ce stade la Feuille de route du Quatuor, a-t-il estimé, alors que le désaccord entre la Présidence et le Gouvernement de l'Autorité palestinienne persiste, débouchant sur une grave crise politique et financière. Il est en outre inacceptable que se poursuivent les tirs de roquettes en direction des localités israéliennes. La délégation péruvienne a souligné la nécessité d'impulser une dynamique pour permettre aux parties de rechercher une solution politique juste et durable, susceptible d'aboutir à la coexistence de deux États souverains à l'intérieur de leurs propres frontières. S'agissant du Liban, le représentant a affirmé qu'il était indispensable que se poursuivent l'arrêt des hostilités et la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006), qualifiant d'inacceptables les actions de groupes illégaux sur le territoire libanais.

M. JEAN-MARC DE LA SABLIERE (France) a constaté d'emblée que la crise israélo-palestinienne s'était aggravée. Il a ajouté que la France demeurerait extrêmement préoccupée par la détérioration continue de la situation sécuritaire et humanitaire dans les territoires palestiniens et par l'absence de progrès dans le dialogue entre les deux parties. Exprimant la « vive inquiétude » de Paris face à la situation « volatile » sur le terrain, notamment eu égard aux affrontements récents, il a estimé que celle-

ci exigeait une réaction forte et rapide de la communauté internationale et des parties pour éviter une dégradation supplémentaire qui conduirait à une nouvelle déstabilisation de la région.

On ne peut rester inactif, selon lui, face à la situation économique désastreuse des territoires palestiniens. M. de La Sablière a appelé Israël à reverser le produit des taxes dues à l'Autorité palestinienne. Il a jugé qu'une pleine application de l'Accord sur l'accès et la liberté de mouvement était essentielle à la reprise de l'activité économique palestinienne.

Sur le plan politique, le représentant a estimé que le Quatuor doit s'impliquer dans le règlement du conflit. Il a rappelé la position de la France en faveur d'une conférence internationale de relance du processus de paix. Pour Paris, le rôle des pays de la région reste crucial. Mais, l'action internationale ne saurait se substituer à l'action déterminée des parties elles-mêmes qui, a-t-il ajouté, doivent faire preuve de responsabilité, reprendre le chemin des négociations et respecter leurs obligations. M. de La Sablière a appelé l'Autorité palestinienne à prendre les mesures nécessaires pour faire cesser les tirs de roquettes et à favoriser la libération du soldat israélien kidnappé. Il a dit que Paris attendait du Gouvernement du Hamas qu'il adhère aux trois principes posés par le Quatuor: renonciation à la violence, reconnaissance d'Israël et acceptation des accords passés. Il a appelé l'Autorité palestinienne à assurer l'ordre public et renouvelé le soutien de la France au Président Mahmoud Abbas, et en particulier à ses efforts en faveur de la création d'un consensus national palestinien. Le représentant de la France a appelé Israël à mettre un terme à ses opérations militaires « disproportionnées » contre les villes et camps de réfugiés palestiniens. Il a condamné les arrestations d'élus palestiniens, ainsi que les activités de colonisation et la poursuite de la construction de la barrière de séparation. Cette dernière risque notamment de séparer Jérusalem-Est de son environnement palestinien et de couper la Cisjordanie en deux entités, compromettant ainsi les chances du processus de paix.

Au sujet du Liban, le représentant s'est félicité du fait que la mise en œuvre de la résolution 1701 progresse. Il a estimé que la communauté internationale devait continuer d'œuvrer à la réalisation de ces objectifs dont un cessez-le-feu permanent et une solution à long terme qui passe notamment par la libération des prisonniers israéliens et le règlement de la question des détenus libanais en Israël.

En conclusion, M. de La Sablière a réaffirmé la conviction de la France que les conflits dans la région ne seraient pas résolus par la France mais par la négociation et des solutions politiques, reposant en particulier sur le principe d'échange de la terre contre la paix.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a déclaré que l'affrontement entre Israéliens et Palestiniens était l'élément déterminant de toutes les crises actuelles au Moyen-Orient. Selon lui, le Quatuor doit jouer un rôle plus important dans la région en faisant appliquer par les parties les dispositions pertinentes de la Feuille de route. Il faut également aligner celle-ci sur les réalités régionales actuelles, une question qui devrait être discutée lors de la prochaine réunion du Quatuor, a estimé l'Ambassadeur russe. Il a ensuite regretté l'échec de l'Autorité palestinienne à établir un gouvernement d'unité nationale jusqu'à présent, encourageant les pays arabes à user de leur influence pour parvenir à un consensus. Abordant la situation au Liban, le représentant a soutenu qu'il était de la plus grande importance d'engager un dialogue entre les responsables libanais. Satisfaite par l'état de la mise en œuvre de la résolution 1701, la Fédération de Russie a affirmé en conclusion que cet effort devait se poursuivre, tout en prévenant toute tension de nature politique ou confessionnelle dans le pays.

M. LESLIE KOJO CHRISTIAN (Ghana) a regretté l'échec du Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, dans la constitution d'un gouvernement d'unité nationale. Si cela n'est pas de bon augure, il s'est toutefois dit conscient que M. Abbas s'était engagé dans la voie de la paix et que le Premier Ministre israélien, Ehud Olmert, s'était dit désireux de rencontrer l'autre partie. Cela devrait nous encourager à rapprocher ces dirigeants pour qu'ils reprennent les négociations de paix, a-t-il ajouté. Considérant qu'il n'y avait pas de solution militaire, il a ajouté que la manière la plus sûre de parvenir à deux États cohabitant pacifiquement était que le Conseil de sécurité continue d'affirmer son rôle et travaille à la solution du problème palestinien qui est au cœur de la problématique au Moyen-Orient.

Mme KARIM TAJ (République-Unie de Tanzanie) s'est déclarée préoccupée par le cycle constant de violences et de représailles opposant Israéliens et Palestiniens au moment où les parties au conflit devraient s'efforcer de reprendre les négociations en vue de parvenir à une solution politique juste et durable. En effet, les frappes israéliennes, les assassinats extrajudiciaires, la destruction des infrastructures palestiniennes se poursuivent, tandis les tirs de roquettes en direction d'Israël se multiplient. Le désespoir qui résulte d'une situation économique catastrophique dans les territoires occupés ne fait qu'exacerber une situation déjà explosive, a prévenu la représentante. Les hommes et les femmes de la rue ont pourtant, à bien des égards, exprimé leur souhait que soit négociée une solution fondée sur la coexistence de deux États. C'est donc le moment, a estimé la délégation, pour le Gouvernement du Hamas de reconnaître les dispositions de la Feuille de route, y compris le droit d'Israël à exister. Israël doit pour sa part mettre fin aux bouclages incessants, aux opérations dans les territoires palestiniens et aux retenues douanières et fiscales au détriment de l'économie palestinienne. Évoquant enfin la situation au Liban, la représentante a demandé que se poursuive la mise en œuvre intégrale de la résolution 1701(2006).

M. LIU ZHENMIN (Chine) a constaté que le processus de paix au Moyen-Orient stagnait. Il a estimé que cette situation était une source de préoccupation profonde. La mobilisation constante de la communauté internationale montrait que ce problème touchait au cœur des peuples du monde. Pour le représentant chinois, l'objectif demeure de parvenir à deux États sur la base de principes, dont la terre contre la paix, qui ont été affirmés en diverses occasions. La seule issue est que les parties au conflit fassent preuve de courage politique, a-t-il ajouté. Elles doivent se tourner vers l'avenir et faire les concessions nécessaires. On ne peut parvenir à la paix par les bombardements, les murs de séparation ou tout autre acte hostile, a-t-il dit. La Chine, a-t-il poursuivi, se félicite de la décision du Quatuor d'avoir des réunions régulières avec les parties. Il a émis l'espoir que le Quatuor joue un rôle actif. Dans le même temps, le Conseil doit travailler de manière novatrice, crédible et assumer ses responsabilités, a-t-il ajouté.

M. PETER BURIAN (Slovaquie) s'est dit convaincu qu'un règlement complet et durable du conflit israélo-palestinien ne pourrait être atteint que par des négociations pacifiques et la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, des principes définis par le Quatuor et de la Feuille de route. De même pour le Liban, toutes les résolutions pertinentes doivent être mises en œuvre. M. Burian s'est félicité du processus de reconstruction de pays, du déploiement des forces armées libanaises dans le Sud du Liban et du retrait des forces israéliennes. Cependant, il reste encore beaucoup à faire, comme le respect de l'embargo sur les armes qui doit être suivi par toutes les parties en présence. La coopération du Gouvernement de la Syrie reste à cet égard essentielle. S'agissant des soldats israéliens enlevés, il a appelé toutes les parties au Liban à s'assurer qu'ils soient libérés. Nous soutenons aussi la recherche d'une solution au problème des prisonniers libanais. M. Burian a ensuite renouvelé sa confiance au Quatuor qui est, selon lui, le mécanisme le plus adapté pour faire avancer le processus de paix. Concernant la question de la sécurité dans les territoires palestiniens, il a appelé les factions palestiniennes à cesser immédiatement la violence et à libérer les soldats israéliens. Il a soutenu à cet égard les efforts du Président Abbas, notamment pour composer un gouvernement d'unité nationale qui respectera les principes du Quatuor. M. Burian a aussi évoqué la situation économique et humanitaire en Cisjordanie et à Gaza, exprimant son soutien au Mécanisme international temporaire qui permet de porter assistance directement aux Palestiniens, et appelant Israël à reprendre les transferts des taxes palestiniennes douanières et sur le revenu. M. Burian a enfin fait observer que, bien qu'il reconnaisse à Israël le droit de légitime défense contre le terrorisme, sa réponse doit rester proportionnée.

M. ADAMANTIOS VASSILIAKIS (Grèce) a déploré que la situation dans les territoires palestiniens occupés se soit détériorée depuis la réunion ministérielle convoquée par le Conseil en septembre dernier. Il a déclaré craindre un embrasement de la crise dans la région tout entière si elle venait à se détériorer davantage. Il est donc indispensable que le Quatuor renforce son rôle dans la région et examine de toute urgence les moyens de faire face à l'absence de processus politique crédible. Ce n'est qu'un processus politique crédible qui contribuera à réaliser la vision de deux États. En outre, a poursuivi le représentant, nous devons prendre en considération les divisions qui règnent aujourd'hui au sein de l'Autorité palestinienne dans la mesure où, si celles-ci venaient à persister, elles pourraient entraîner une

rupture totale de l'ordre public dans les territoires palestiniens occupés, une situation qui serait inacceptable pour les pays voisins et la communauté internationale.

M. CÉSAR MAYORAL (Argentine) a exprimé les préoccupations de son pays face à la détérioration alarmante de la situation à Gaza, résultat des opérations militaires israéliennes, des actions des groupes extrémistes palestiniens et des tensions entre le Hamas et le Fatah, ce qui risque d'entraîner l'effondrement de l'Autorité palestinienne. Il a déploré l'échec des négociations en vue de la formation d'un gouvernement d'unité palestinien et formé l'espoir que le Hamas réviserait sa position. L'Argentine, a-t-il ajouté, soutient les demandes d'Israël pour ce qui est de la cessation des attaques de missiles Qassam et de la libération du soldat Gilad Shalit, tout en estimant que le recours disproportionné à la force ne produira pas les résultats escomptés. Le peuple palestinien a le droit de demander le rétablissement de la liberté de circulation, la cessation des opérations militaires, la libération des membres du Gouvernement palestinien détenus par Israël et l'arrêt de la construction du mur de séparation. Le représentant de l'Argentine a souligné qu'il n'existait pas de solution militaire et que la solution de deux États ne saurait résulter d'actes unilatéraux. Le Conseil de sécurité et le Quatuor doivent assumer un rôle plus actif dans la recherche de la paix sur la base d'un dialogue et d'une mise en œuvre des obligations mutuelles. S'agissant du Liban, le délégué s'est félicité de l'évolution de la situation, a appelé à la libération des deux soldats israéliens détenus, exprimé sa préoccupation face à l'usage par Israël de bombes à fragmentation et aux violations par ce pays de l'espace aérien libanais, et appuyé les efforts du Gouvernement libanais en vue de désarmer le Hezbollah. Enfin, il a exhorté le Conseil de sécurité et la communauté internationale à relancer le processus de paix pour répondre aux aspirations légitimes des peuples de la région.

M. KENZO OSHIMA (Japon) a fait part de la profonde préoccupation de son pays face à l'impasse politique et à la détérioration continue de l'ordre sur le terrain alors que la situation économique empire. M. Oshima a appelé le peuple palestinien à se mettre d'accord pour former un gouvernement d'unité nationale le plus tôt possible. Tokyo s'attend à ce qu'un tel gouvernement s'engage en faveur de la coexistence avec Israël, facteur de prospérité mutuelle. Une telle politique ne pourrait que recueillir l'assentiment et le soutien actif de la communauté internationale, a assuré M. Oshima. Son pays, a-t-il ajouté, s'attend à ce qu'Israël soutienne et réponde positivement aux efforts du Président Mahmoud Abbas à aller dans cette direction.

Le représentant du Japon a appelé à la libération du caporal Gilad Shalit et à la cessation des attaques contre Israël depuis les territoires palestiniens. Il s'est dit préoccupé par l'élargissement des colonies israéliennes. Rien n'est plus important, selon lui, que des pourparlers directs entre les parties. C'est pourquoi le Japon appuie fortement la reprise, depuis trop longtemps remise à plus tard, de discussions directes entre les responsables des deux parties. Face à la détérioration de la situation humanitaire, il a appelé la communauté internationale, ainsi qu'Israël, à accroître l'assistance. Il a demandé à Israël de reprendre le versement des taxes dues à l'Autorité palestinienne. Le Japon s'engage à ajouter 25 millions de dollars à l'assistance qu'il a promise à la population palestinienne en juillet dernier. M. Oshima a rappelé la proposition du Japon de créer un « corridor de paix et de prospérité » qui permettrait de promouvoir la coopération régionale.

Au sujet du Liban, s'il se félicite de la cessation des hostilités, M. Oshima a constaté que de sérieux efforts étaient encore nécessaires en particulier concernant le désarmement des milices. Il a noté l'importance du rôle de la Syrie dans la stabilité libanaise et dit que son pays s'attendait à ce que Damas s'associe pleinement aux efforts de la communauté internationale. Il a conclu en réaffirmant l'engagement du Japon au Moyen-Orient aux côtés de la communauté internationale.

M. RIYAD H. MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, a déclaré qu'au moment même où le Conseil se réunit, la bande de Gaza est la cible d'une campagne féroce menée par les forces israéliennes, qui viennent d'occuper la région frontalière avec l'Égypte. Cette agression s'inscrit dans le cadre d'une agression militaire qui a fait plus de 29 martyrs palestiniens jusqu'à présent, dont des femmes et des enfants, a affirmé l'Observateur. Israël a adopté des mesures unilatérales sans consulter l'Autorité palestinienne et déclare maintenant que l'Autorité palestinienne est confrontée à deux options: améliorer le sort de ses citoyens ou transformer Gaza en base-arrière terroriste depuis

laquelle des roquettes sont tirées en direction d'Israël. En réalité, a estimé le représentant, l'isolement radical de Gaza par les forces occupantes a provoqué une crise économique désespérante. Où est donc l'option évoquée par Israël? a-t-il demandé. La situation s'est détériorée à tous les niveaux et l'usage de la force s'est intensifiée contre les populations civiles et les infrastructures palestiniennes. Israël a poursuivi le blocage de tous les points de passage, resserrant l'étau sur la bande de Gaza. Rien que ces derniers jours, Israël a massacré plus de 26 Palestiniens. Son armée adopte l'approche de la guerre psychologique en obligeant à quitter leurs domiciles des centaines de familles palestiniennes, qui sont prévenues par téléphone de la destruction imminente de leurs logements. Les survols d'avions supersoniques ne font qu'ajouter au climat de terreur qui règne actuellement dans la bande de Gaza, a poursuivi la délégation. Israël poursuit la détention de responsables palestiniens et retient les recettes douanières et fiscales qui reviennent de droit à l'Autorité palestinienne. Malgré ce tableau accablant, Israël ose prétendre qu'il appelle au dialogue, a fait remarquer l'Observateur. En outre, en ce mois de Ramadan, les pratiques racistes d'Israël consistent à empêcher les fidèles musulmans d'accéder aux lieux saints de Jérusalem. En réalité, le but des attaques d'Israël est de poursuivre les mesures unilatérales sous prétexte qu'il n'existerait pas de plan de paix. L'Autorité palestinienne rejette catégoriquement pour sa part toute tentative d'annexer la rive occidentale, zone qui permettrait à Israël d'étendre les colonies et de poursuivre la construction du mur de séparation. Le Président Abbas a parlé à maintes reprises de la possibilité de reprendre les négociations basées sur les résolutions de l'ONU, les dispositions de la Feuille de route et de l'Initiative de paix arabe. Au contraire, les agressions israéliennes ne font qu'exacerber les tensions et entériner une politique du « fait accompli ». À la lumière de ces événements, les Ministres des affaires étrangères des pays arabes ont convoqué le mois dernier une réunion pour trouver le moyen de sortir de cette impasse. C'était le choix de la paix, a souligné l'Observateur de Palestine. Leur décision de passer par le Conseil, qui s'est montré incapable par le passé de dénouer les crises successives au Moyen-Orient, ne faisait que souligner leur conviction que le Conseil doit, désormais, s'acquitter de ses fonctions. C'est Israël qui est aujourd'hui confronté à un choix: mettre fin à son occupation illégale et permettre l'autodétermination du peuple palestinien ou alors la poursuivre, avec les risques que cela poserait pour la région tout entière, a-t-il conclu.

M. DAN GILLERMAN (Israël) a estimé que des courants positifs coulaient maintenant au Moyen-Orient et que des voix modérées courageuses commençaient à se faire entendre alors qu'elles étaient ignorées dans le passé. Toutefois dans l'immédiat, les Israéliens vivent comme une torture quotidienne l'anxiété suscitée par l'enlèvement de trois militaires l'été dernier par le Hamas et le Hezbollah. Il a demandé au Conseil de sécurité de faire le maximum pour les ramener à la maison. M. Gillerman a indiqué que son pays se félicitait des initiatives prises par ses voisins arabes et par d'autres dirigeants modérés de la région qui persévèrent dans leur engagement en faveur de la paix. Ces voix positives venues du monde arabe et musulman, a-t-il dit, montraient un désir authentique de prendre le chemin d'une réconciliation historique et de progrès mutuel. Malheureusement, selon lui, d'autres voix se font aussi entendre, au sein même de l'enceinte de l'ONU, qui ne reflètent pas le monde changeant à un rythme rapide dans lequel nous vivons. L'une de nos tâches principales, selon M. Gillerman, est de rapprocher les points de vue entre ce qui est entendu et accompli dans « le monde réel » et ce qui est trop souvent entendu et fait au Siège des Nations Unies.

Évoquant la situation au Liban, le représentant d'Israël, s'il s'est félicité des progrès accomplis par la mise en œuvre de la résolution 1701, a estimé qu'il était prématuré de dire que c'était un succès définitif. Il y a des raisons d'être préoccupé en effet par le trafic d'armes à la frontière syro-libanaise. Le réarmement du Hezbollah ne viole pas seulement la substance même de la résolution, a-t-il dit, il met surtout la région entière en danger. On ne peut se permettre de tolérer la moindre ambiguïté, selon le représentant israélien, qui a insisté sur la nécessité d'appliquer l'embargo et de tenir responsables ceux qui ne le respectent pas.

Rappelant la main tendue du Premier Ministre israélien, Ehud Olmert, à son homologue libanais, Fouad Siniora, le représentant a affirmé que son pays était sérieusement engagé en faveur de la paix avec son voisin. Évoquant ensuite la situation dans la bande de Gaza, M. Gillerman a constaté que les hostilités n'avaient cessé de s'aggraver, en particulier avec les tirs de roquettes Qassam, dont on compte au moins 45 au mois de septembre. Il est clair, a-t-il ajouté, que le Gouvernement du Hamas empruntait

dangereusement une route menant à une impasse. Il a dit qu'il était impossible pour son pays de négocier avec un gouvernement qui se refusait à reconnaître l'existence même d'Israël. Évoquant les contacts avec le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, il a toutefois noté que l'escalade de la violence à Gaza montrait que le Gouvernement du Hamas d'une part, le Président palestinien et le peuple palestinien d'autre part, n'étaient pas une seule et même chose. M. Gillerman a dénoncé une idéologie d'intolérance et de haine. Aujourd'hui, selon lui, le peuple palestinien fait face à une décision critique qui peut inverser la situation, une situation qu'il a choisie et dont il est l'unique responsable. Le représentant israélien a ensuite évoqué les dangers posés par des régimes tels que ceux de la Corée du Nord et de l'Iran. Israël voit la menace iranienne comme une menace existentielle n'étant pas uniquement dirigée contre lui. Il estime que la communauté internationale doit se montrer déterminée, claire et sans équivoque dans son plan d'action face à un tel danger. Le monde doit s'assurer que l'Iran n'obtiendra pas l'arme nucléaire.

Évoquant à nouveau les « voix modérées » entendues dans la région, il a estimé qu'elles reconnaissent les véritables menaces auxquelles le monde est confronté. Depuis l'ouverture de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, des déclarations constructives ont été entendues qui reconnaissent que c'est l'Iran qui est la véritable menace. Aujourd'hui, on assiste, selon lui, à une coalition des modérés qu'il convient de renforcer en isolant l'opposition des extrémistes. Le terrorisme planétaire et l'extrémisme nous rapprochent, nous unissant en des lieux où jadis n'existaient que la division et la différence, a conclu le représentant israélien exprimant ce qu'il a appelé un regain d'optimisme de la vie.

M. TAWFEEQ A. ALMANSOOR (Bahreïn) a déclaré que la situation au Moyen-Orient était parvenue à un stade extrêmement dangereux. Le conflit israélo-arabe, qui a des conséquences catastrophiques pour la communauté internationale, résulte d'une occupation qui n'a que trop duré et qui met constamment en danger la stabilité de la région, en particulier en Cisjordanie et à Gaza, a-t-il estimé. Si elle venait à se poursuivre, il est difficile d'imaginer ses conséquences à l'avenir. Le représentant a estimé inadmissible que ce conflit se poursuive sans que le Conseil n'adopte de résolution pour y mettre fin. Il est donc temps de mettre un terme au blocage de la situation en mettant en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, ainsi que le principe « terre contre paix » et l'Initiative de paix arabe, et ce, en vue de parvenir à une solution juste et durable qui passe par la création de deux États souverains. Aucune solution militaire n'est possible pour ce conflit, a assuré en conclusion le représentant de Bahreïn, rappelant que les mesures unilatérales et isolées sont vaines dans ce contexte.

S'exprimant au nom de l'Union européenne, Mme KIRSTI LINTONEN (Finlande) a indiqué qu'il était important pour la communauté internationale de s'efforcer de stabiliser le Moyen-Orient. Il semble y avoir aujourd'hui un consensus pour parvenir le plus rapidement possible à un règlement du conflit israélo-arabe s'appuyant sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et les dispositions de la Feuille de route, a-t-elle fait observer, en vue d'établir deux États souverains coexistant dans des frontières légitimes. Mais pour cela, il est nécessaire de prendre en considération les questions les plus urgentes. Tout d'abord, il faut qu'il soit mis fin aux opérations israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, ainsi qu'aux attentats terroristes perpétrés par les tirs de roquettes sur Israël.

La violence n'est pas la solution, a ajouté la représentante, qui a appelé les deux parties à la retenue. Elle a appelé à la libération du soldat israélien enlevé, ainsi qu'à celle des ministres et députés palestiniens emprisonnés en Israël. Mme Lintonen a appelé par ailleurs à la formation d'un gouvernement d'unité nationale en Palestine dont la plateforme politique refléterait les principes du Quatuor. Un tel gouvernement, a-t-elle dit, constituerait un facteur clef susceptible de permettre à l'Union européenne de participer au renforcement des institutions palestiniennes. Évoquant la situation dans les Territoires, elle a noté que 65% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté. Elle a rappelé que l'aide européenne en 2006 dépasserait les 650 millions d'euros, un niveau record. Elle a appelé Israël à verser les recettes des taxes dues à l'Autorité palestinienne, ce qui permettrait, selon elle, d'alléger une situation économique et humanitaire en détérioration constante. Mme Lintonen a estimé que la communauté internationale se devait de travailler de concert pour résoudre ces questions pressantes.

S'exprimant au nom du Mouvement des pays non alignés, M. RODRIGO MALMIERCA DIAZ (Cuba) a déclaré qu'Israël devrait mettre fin à ses violations systématiques du droit international. La force d'occupation de l'armée israélienne ne fait qu'aggraver la situation économique et humanitaire dans les territoires palestiniens. Les perspectives d'une solution négociée sont dans ce contexte particulièrement limitées. Israël continue de construire illégalement le mur de séparation, au mépris de l'avis consultatif rendu par la CIJ, tandis que l'expansion des colonies se poursuit. Ce pays a pourtant une obligation de mettre fin à ces actions et d'offrir réparation pour les dommages causés par l'édification du mur. Par ailleurs, nous demandons aux Nations Unies d'accélérer l'ouverture d'un registre sur ces mêmes dommages, et au Conseil de sécurité de prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin à la situation actuelle. Nous espérons enfin que la communauté internationale saura revitaliser le processus de paix, en tenant compte de l'Initiative de paix arabe, et rappelons au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale la responsabilité qui leur revient en ce qui concerne la question de Palestine, a conclu le représentant.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a cité le Secrétaire général des Nations Unies qui constatait un jour l'échec du Conseil de sécurité pour résoudre le conflit du Moyen-Orient. Le représentant syrien a estimé problématique qu'« un ou deux États » empêchent depuis des décennies le Conseil de sécurité d'agir et de mettre en œuvre certaines de ses résolutions, a-t-il ajouté. Il s'agit du plus long conflit auquel l'Organisation est saisie et ceci depuis sa création, a noté le représentant syrien qui a énuméré toutes les résolutions votées par l'ONU sur le Moyen-Orient. Pour la plupart, celles-ci n'ont pas été appliquées pour la simple raison que le Conseil n'a pu obtenir leur mise en œuvre de la part d'Israël, a-t-il dit, estimant que cela mettait en cause la crédibilité du Conseil avant d'évoquer le veto opposé de manière répétée par un des membres du Conseil. L'Ambassadeur syrien a estimé qu'à l'inverse, les pays arabes avaient œuvré en faveur de l'application des résolutions pertinentes de l'ONU. Pour créer la paix, il faut s'appuyer sur la justice, a-t-il ajouté. La question n'est pas nouvelle pour les Nations Unies, elle a toujours fait l'objet d'un débat à tous les niveaux, on en parle au cours de toutes les réunions, a-t-il insisté, en évoquant les répercussions tragiques. Il a estimé que le Moyen-Orient était devenu un théâtre d'expérimentation de nouvelles armes, citant l'offensive israélienne au Liban de l'été dernier.

La responsabilité dans l'établissement d'une paix juste et durable est une responsabilité collective, a ajouté le représentant syrien. La paix ne peut être que celle des principes, a-t-il dit, en citant le Président Hafez Al-Assad. Face aux intentions pacifiques manifestées par la Syrie, quelle a été la réponse d'Israël, a demandé M. Ja'afari? La réponse du chef du Gouvernement israélien devant la Knesset a été que son pays ne se retirerait pas du Golan syrien, suscitant de nombreuses critiques, y compris de la presse israélienne selon lui. Personne ne pourra parvenir à une paix « imaginaire » qui permettrait la poursuite de l'occupation, a estimé le représentant syrien. Citant la déclaration du représentant britannique, en particulier concernant le terrorisme, il a rappelé que le Royaume-Uni avait occupé la région jusqu'en 1948. Rappelant les attentats commis à l'époque, il a noté que Londres savait pertinemment qui était à l'origine de ces actions. Il a tenu également à préciser que la Syrie s'était prononcée pour la paix à diverses reprises, et a mis en cause l'intransigeance, voire les provocations obtenues pour toute réponse de la part d'Israël. Mon pays, a-t-il rappelé, a demandé l'aide de l'Union européenne pour surveiller la frontière avec le Liban et le Gouvernement syrien attend toujours que ces moyens lui soient fournis. La Syrie participe à la reconstruction de nombreux villages du Liban, a-t-il rappelé, précisant que son pays a accueilli des réfugiés et même des étudiants qui ne pouvaient plus travailler au Liban à cause des destructions israéliennes. Nous n'avons pas commis de crimes de guerre, a-t-il ajouté, ni commis de crimes contre l'humanité en Palestine et au Liban, ni bâti de mur raciste, ni encore instauré de blocus contre un pays sans défense. Le terrorisme israélien est bien connu, a conclu le représentant syrien.

M. MANSOUR SADEGHI (République islamique d'Iran) a mis en cause l'agression et les atrocités commises au Liban par Israël, celui-ci fondant son existence sur la guerre, la violence et l'effusion de sang. Évoquant une campagne de bombardements indiscriminés, il a souligné la terreur et la barbarie israélienne agissant avec la bénédiction de ses alliés, à savoir le Royaume-Uni et les États-Unis. Le représentant iranien a cité le journal israélien Haaretz mettant en cause l'utilisation de bombes à fragmentation au Liban. L'utilisation de ces bombes par le régime israélien a été qualifiée d'immorale par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Jan Egeland, a-t-il fait remarquer. Une nation déterminée à résister ne peut être intimidée même par une telle débauche de moyens, a estimé le

représentant iranien. Citant le rapport du 12 septembre dernier du Secrétaire général, texte qui constatait, a-t-il dit, les violations israéliennes de la résolution 1701, le représentant iranien a mis en cause les opérations militaires israéliennes dans la bande de Gaza. Il a estimé qu'il s'agissait là aussi de graves violations telles que la construction d'un mur condamné par la justice internationale.

Mettant en cause les accusations « sans fondement » d'Israël contre divers pays dont l'Iran, le représentant a rejeté catégoriquement ces « allégations » formulées lors de la présente réunion. C'est une manière, selon lui, de perpétuer l'occupation, le régime israélien souffrant d'un manque de légitimité depuis sa création, le Représentant de l'Iran mettant en cause le terrorisme d'État pratiqué par « l'entité sioniste ». Ce régime doit être mis sous pression constante pour qu'il renonce à son terrorisme et pour qu'il place sous surveillance internationale ses installations nucléaires clandestines, a-t-il martelé. En conclusion, le représentant iranien a finalement mis en cause les déclarations faites plus tôt par son homologue britannique.

Droit de réponse

Le représentant d'Israël a remercié les représentants d'Iran et de Syrie pour leurs sermons inestimables sur le terrorisme, surtout lorsqu'ils émanent de ceux qui le pratiquent le mieux. Il a déclaré qu'il était surréaliste d'entendre le représentant de l'Iran, un État qui nie un génocide en préparant le prochain, professer de telles accusations, et celui de la Syrie se poser en garant de la paix dans la région alors que son gouvernement soutient des groupes terroristes.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel